

## **Tourisme : quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour réguler le sur-tourisme et favoriser un tourisme durable dans le quartier des Halles ?**

Le centre de Paris est naturellement touristique. Sa richesse architecturale, ses musées, ses galeries et ses commerces spécifiques attirent le monde entier. Le tourisme fait partie du dynamisme vivifiant de nos arrondissements. En revanche, les excès du tourisme de masse menacent l'authenticité et la qualité de vie de nos quartiers. L'exode des habitants a déjà démarré pour différentes raisons. Contrairement à ce que dit la mairie actuelle, toujours à la recherche d'un bouc-émissaire, la hausse du prix du m<sup>2</sup> (dont elle est largement responsable par le grand nombre de ses préemptions) est loin d'en être la première cause. Les familles sont découragées par le chaos de la circulation, la dégradation de nos rues, des services et équipements publics, l'omniprésence de la fête au détriment de leurs activités. Nous limiterons les nuisances liées au tourisme de masse et en redonnerons envie aux habitants de prendre racine dans le centre. Nous y parviendrons en préservant la vitalité de nos quartiers et ce qui constitue leur identité.

Voilà pourquoi nous nous opposons à la proposition d'Anne Hidalgo de piétonniser intégralement les quatre premiers arrondissements. Un centre de Paris à 100 % piétons, cela entraînera un déclassement irréversible de nos quartiers, en accélérant leur transformation en une vaste galerie marchande à ciel ouvert où la fête destinée aux touristes se déroulera nuit et jour, engendrant nuisances et dégradations.

Conserver une place dédiée à la voiture est incontournable si nous voulons sauver la vitalité de Paris et préserver ses activités économiques d'excellence et ses emplois à haute valeur ajoutée. Pour les artisans, commerçants, familles et amis venant de banlieue ou de province, les déplacements en voiture restent une nécessité économique et sociale si nous ne voulons pas couper le centre du reste de Paris et plus largement du Grand Paris.

Nous aiderons les commerces spécifiques et les artisans qui contribuent à l'identité de nos quartiers face à la menace de la mono-activité tournée exclusivement vers le tourisme. Commerces de bouche, galeries d'art, artisans, libraires, cavistes... Les familles vivent dans le centre pour cette diversité, nous devons la préserver. La police municipale n'aura plus mandat de harceler à coup de PV les utilitaires des commerçants et artisans qui font battre le cœur de Paris.

Enfin, nous travaillerons en concertation mais avec fermeté avec les entreprises de logement saisonnier pour en maîtriser l'expansion. Grâce aux revenus qu'il procure, nombre de propriétaires - et de locataires ayant reçu l'accord de leur propriétaire - peuvent rester à Paris malgré l'explosion des impôts locaux et du coût de la vie. Mais cette activité ne doit pas nuire à la vie des copropriétés, ni prendre une ampleur exclusive au détriment des autres types d'habitation.

Rappelons que les résidences secondaires et les espaces commerciaux ne peuvent être convertis en logements saisonniers qu'avec l'accord de la mairie de Paris. Ils ne sont alors soumis à aucun plafond

annuel. Nous serons plus vigilants que l'actuelle mairie dans l'octroi d'agrément pour préserver la mixité dans le logement de nos quartiers déjà rognés par les résidences secondaires.

Nous réfléchissons à l'interdiction des cars de grand gabarit dans le centre de Paris, pour laisser place aux plus petites navettes « propres » (à hydrogène liquide ou électriques). Il faudra sans doute aussi plafonner le nombre de licences pour les bus à plateau de découverte de Paris qui saturent actuellement le centre.

### **Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour améliorer rapidement et durablement la sécurité dans le quartier des Halles ?**

L'insécurité a explosé. Les violences crapuleuses ont augmenté de 40 % en 9 mois dans le 1<sup>er</sup> et de 70% dans le 4<sup>ème</sup> ! Cambriolages, agressions physiques, notamment de personnes âgées, vols dans les voitures en stationnement... La montée de l'homophobie frappe aussi de plus en plus souvent l'une des communautés historiques de nos quartiers. Leur droit fondamental à la liberté d'être soi et à la sécurité n'est plus respecté.

L'insécurité commence avec la saleté, selon la fameuse image de la vitre cassée ! Ainsi, associée à notre politique de propreté, nous créerons rapidement une **police municipale armée et formée à la lutte contre les vols, agressions et autres violences** dont nous constatons (et parfois subissons) l'explosion. Nous doublerons le nombre de caméras de vidéo protection couplées à des logiciels d'aide à la surveillance. La police municipale sera déployée sur les lieux et aux horaires résultant de l'analyse des délits observés et déclarés.

### **Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour renforcer l'efficacité de la lutte contre la saleté dans le quartier des Halles ?**

Restaurer la propreté de nos rues sera notre première priorité pour que le centre redevienne agréable à vivre. Il est urgent d'œuvrer pour une réorganisation des services municipaux placés sous une direction unique et pilotés par les maires d'arrondissement, une répression des incivilités (affichage sauvage, uriner dans la rue, trottinettes sur les trottoirs, consommation d'alcool que nous prohiberons dans la rue ou sur les berges après 21h...), une remise à niveau des budgets de dératisation exigeant de la constance et un nettoyage des déchets, tags et autres dégradations avec réactivité dans l'esprit d'une tolérance zéro. Nous devons développer un réseau de **sanisettes** sur les lieux de passage intensif, festifs ou touristiques. Gratuites ou à tarif modeste pour que leurs utilisateurs respectent ces lieux, cet investissement conséquent nécessitera un budget annuel d'entretien. Nous travaillerons à un partenariat avec la RATP si elle l'accepte, nous les installerons dans la rue sans dégrader les belles perspectives et sur les berges où elles sont très insuffisantes.

Les terrasses sont l'âme de Paris. Le centre a, hélas, connu une croissance incontrôlée de ces espaces qui ont parfois dépassé le seuil de l'acceptable. **Nous ne tolérerons plus les débordements de terrasses et présents**, des arcades de la rue de Rivoli à celles de la place des Vosges. Ces occupations de la voie publique ne devront plus constituer une gêne pour les riverains. Nous tiendrons évidemment compte de la conjoncture : en période difficile (grèves, gilets jaunes...), une tolérance sera de mise afin de permettre aux commerces de survivre.

### **Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour améliorer la lutte contre les nuisances sonores générées par les professionnels et les particuliers dans le quartier des Halles ?**

Des bars aux terrasses remplies jusque tard dans la nuit aux soirées festives des entreprises du net installées dans le 2<sup>ème</sup>, l'esprit festif de Paris Centre a son pendant négatif pour les riverains : le bruit. Les solutions existent : insonorisation et vigiles surveillant l'animation à l'extérieur pour les gros établissements. Mais cela ne suffit pas. Nous allons devoir corriger les mauvaises habitudes qui ont été prises. La mairie aura un référent dédié qui sera en relation avec la police municipale. Son rôle consistera à centraliser les informations des riverains souffrant de cette nuisance afin d'identifier les points noirs récurrents au niveau municipal.

Une **phase de médiation sera entreprise dans un premier temps** auprès des entreprises et établissements en cause avec l'objectif de trouver une solution pérenne (investissement dans l'insonorisation, encadrement des clients,...). Nous passerons à des **sanctions administratives dans un second temps** avec la fermeté nécessaire afin d'être respectés par ceux qui estimerait la mairie trop faible pour agir.

Nous réduirons enfin drastiquement les fêtes aussi artificielles que bruyantes sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Les habitants du quartier ne supportent plus ces excès permanents alors que leur quotidien se dégrade de surcroît.

### **Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour pacifier l'espace public et prioriser la sécurité du piéton, usager le plus vulnérable dans le quartier des Halles ?**

La juxtaposition bricolée d'aménagements (couloirs, croisements, pistes sur trottoirs) dédiés à différentes catégories de véhicules a engendré une grande confusion. La multiplication effarante de feux, tous asynchrones, a brisé les derniers espoirs d'une mobilité fluide, que ce soit en voiture ou en vélo. La politique volontaire du bouchon permanent entretient un niveau inutilement élevé de pollution. Mais elle nourrit aussi le stress général. Automobilistes agressifs, deux roues à la conduite nerveuse, cyclistes intolérants, nous sommes tous victimes de ce chaos de la voirie. Une hausse malheureuse des accidents corporels en résulte mécaniquement, les premières victimes étant les piétons.

Nous engagerons un plan global de refonte de l'ensemble des mobilités avec des experts, en concertation avec les mairies afin d'aboutir à de la cohérence, de la sécurité et de la fluidité dans la mobilité des piétons, des cyclistes, des voitures et des bus. Ce plan sera coordonné avec les municipalités voisines de Paris pour remettre en question la muraille que la mairie actuelle a érigée entre Paris et la banlieue. Le prolongement des grands axes séparés de vélos (vélopolitain) assurera une circulation rapide et protégée des cyclistes, mais aussi des piétons qui sont en danger lorsque les voies sont simplement peintes sur les trottoirs.

A côté de leurs couloirs réservés, conducteurs de trottinettes et cyclistes seront durement sanctionnés par notre police municipale lorsqu'ils mettront en danger les piétons sur les trottoirs et sur les passages protégés. Dans les rues piétonnes, nous protégerons également davantage les piétons qui se croient en sécurité malgré la présence incontournable de véhicules motorisés (exemple : bus et taxis à Saint-Paul). Par un marquage au sol, des plots ou des alertes, les couloirs roulants devront être clairement identifiés pour les piétons. Les trottoirs des rues piétonnes devront laisser suffisamment de place aux enfants et poussettes.

**Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour mettre un terme à la mendicité forcée des enfants en bas âge dans le quartier des Halles ?**

La lutte contre les réseaux mafieux et le traitement de ces enfants respectivement par la justice et les services sociaux relèvent de l'Etat. Mais la police municipale que nous créerons jouera son rôle d'identification de cette mendicité forcée en coordination avec la police nationale afin de lutter contre ce trafic indigne. Le fichier biométrique des « mineurs isolés » a été déclaré conforme à la Constitution. Et l'évaluation de la minorité d'âge des mineurs isolés est une compétence de la Ville de Paris au titre de l'aide sociale à l'enfance. Par conséquent Paris pourra accompagner ces cas difficiles en coordination avec les services sociaux.

**Quelles actions comptez-vous mener ? Quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour contribuer à adapter le quartier des Halles au changement climatique ?**

Contrairement aux fantasmes de certains candidats, nous n'apporterons pas la campagne à Paris. Nous verdifions nos quartiers quand c'est possible et judicieux. Nous aurions aimé qu'Anne Hidalgo ne construise pas de vastes esplanades minérales comme la place de la République, accessoirement dotées d'un mobilier urbain aussi laid qu'inconfortable. Même l'esplanade des Halles, bien qu'appelée « jardin des Halles », est essentiellement minérale avec un mobilier qui ne donne absolument pas envie de s'arrêter au bord des rares pelouses percées de grilles d'aération. Sans parler de la faune qui y traîne jour et nuit. Pourquoi ne pas avoir réalisé un véritable jardin digne de ce nom, surveillé par des gardiens actifs ?

Les espaces libres ne doivent plus servir à densifier Paris par de nouvelles constructions mais être végétalisés quand c'est possible et financièrement réaliste (non seulement concernant l'investissement initial mais aussi l'entretien futur), toujours dans le respect de la vie des habitants et des perspectives de nos monuments historiques. La question se pose, hélas, peu dans notre centre extrêmement dense, mais il reste des pistes à exploiter en partenariat avec des urbanistes, des paysagistes et les Conseils de Quartier.